



VIE DES LABOS

Un abonnement innovant pour les revues scientifiques

Un mouvement s'amplifie dans le monde scientifique. Celui de l'accès facilité à la connaissance grâce à la mise à disposition gratuite en ligne des articles de recherche par les journaux qui les publient. Plus connue sous le nom d'*open access*, cette tendance concernerait, en France, selon le dernier baromètre de la science ouverte, déjà plus de 55 % des articles de la communauté scientifique nationale. Mais qui paie pour l'édition, l'impression ou la mise en ligne des articles, l'organisation du processus d'évaluation par les pairs, le marketing...? Jusqu'à récemment, le modèle dominant était simple et passait par l'abonnement, essentiellement par le biais des bibliothèques universitaires. Mais, profitant d'une clientèle captive, les plus gros éditeurs ont augmenté fortement leurs prix. Cela a entraîné des protestations, des renégociations, voire des désabonnements. Alors le marché de l'édition cherche de nouveaux modèles économiques pour concilier ces deux impératifs, *open access* et tarifs plus acceptables.

L'une de ces trouvailles commence à percer. Elle concernait cinq journaux en 2019, dix-neuf en 2020 et soixante-quatorze en 2021. Surprise, elle repose sur... l'abonnement! «Subscribe-to-open» (littéralement, «s'abonner pour ouvrir») propose en effet de changer subtilement l'ancien modèle pour les bibliothèques. Si un nombre suffisant d'entre elles continuent leur abonnement, alors les articles de l'année seront gratuits pour tous les lecteurs. Si ce seuil n'est pas atteint, alors l'accès sera payant pour tout le monde, et les «lâcheurs» en seront les responsables.

«C'est un pari!», rappelle Sylvie Benzoni, mathématicienne, directrice de l'Institut Henri-Poincaré, propriétaire de deux revues qui viennent de rejoindre le mouvement. L'une d'elles, les *Annales de l'Institut Henri Poincaré C*, en a même profité pour quitter le géant de l'édition Elsevier. Le nouvel éditeur, la maison d'édition de la Société mathématique européenne (EMS Press), a déjà dix journaux en «subscribe-to-open» et entend passer sous ce régime le reste de son catalogue, soit onze de plus, l'année prochaine.

«Système plus juste et durable»

L'idée de ce modèle a été publiée en 2019 dans *Learned Publishing*. Dans la foulée, ses créateurs l'ont mise en application dans des journaux des *Annual Reviews*. Ils cherchaient une alternative au modèle majoritaire et à la mode de l'auteur-payeur : les signataires d'un article paient l'éditeur pour que leur travail soit publié et accessible gratuitement. La somme dépasse souvent les 2000 euros, voire 5000 euros par article. «Ce modèle est désastreux pour la science. Il peut conduire à exclure des chercheurs de la publication», rappelle André Gaul, directeur d'EMS Press. *Les mathématiciens n'en voulaient pas. Et nous avions besoin d'un système plus juste et durable.*

Une autre option aurait été le soutien financier de mécènes, de gouvernements ou de sociétés savantes, qui paient les frais d'édition. En France, le Centre Mersenne, grâce au CNRS et à l'université Grenoble-Alpes, publie de cette façon vingt et un journaux, mais en ligne seulement. «Cette voie nous paraissait trop longue à suivre et en outre risquée financièrement, en cas d'arrêt des aides», indique André Gaul.

«Le "subscribe-to-open" est une manière d'accéder à des articles, mais c'est aussi un soutien à un modèle économique, qui, semble-t-il, a les faveurs de la communauté scientifique», décrit Agnès Henri, directrice d'EDP Sciences, qui a six journaux dans ce cas.

Les mathématiques dominent pour l'instant les journaux concernés. «Mais nous pensons que cela peut marcher aussi pour d'autres disciplines, comme en sciences humaines et sociales», estime André Gaul.

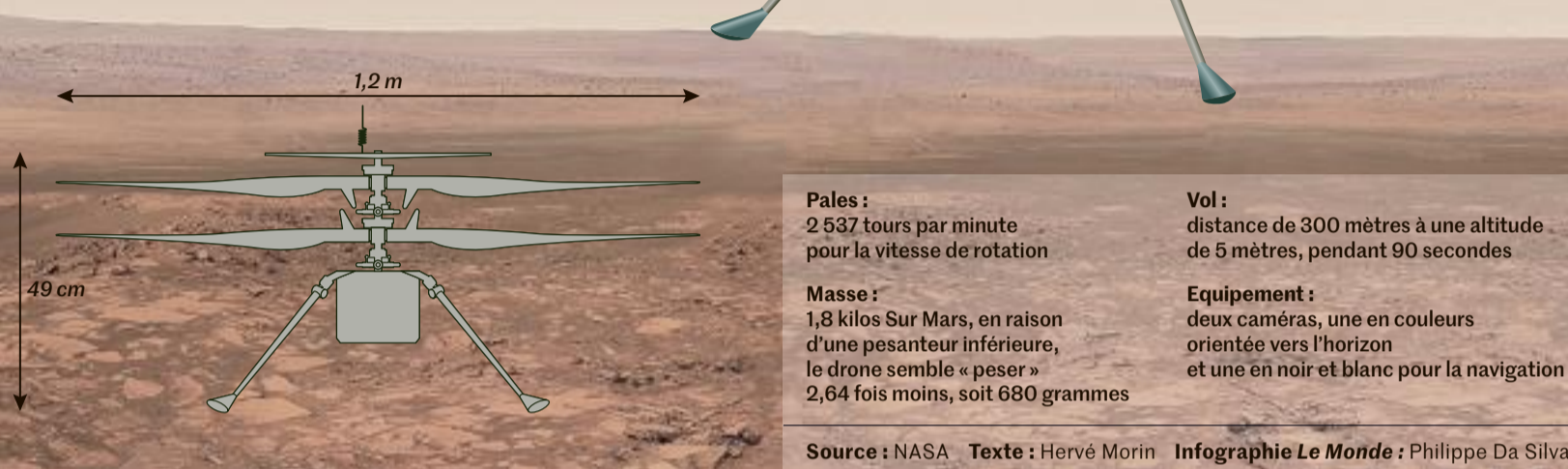
Le groupe de réflexion sur le sujet, qui tient le décompte des convertis, songe aussi à des «bonus» pour inciter les universités à conserver leurs abonnements, comme des réductions de prix, des services exclusifs ou encore des accès aux archives. ■

DAVID LAROUSSIERE

INGENUITY : UN DRONE SUR MARS

La NASA a dû reporter le premier vol d'un drone sur une autre planète, initialement prévu dimanche 11 avril : l'essai sur Mars de l'hélicoptère Ingenuity aura lieu au plus tôt le 14 avril, le temps de s'assurer qu'une anomalie détectée lors d'un test des hélices est sans conséquence. Ingenuity, arrivé sur la Planète rouge accroché au ventre du rover Perseverance, a été spécialement conçu pour évoluer dans l'atmosphère martienne, 100 fois plus ténue que celle de la Terre : cela explique la grande taille de ses quatre hélices, qui tourneront en outre à très haute fréquence, jusqu'à 2 537 tours par minute. La faible pesanteur martienne compensera aussi en partie la difficulté à s'appuyer sur l'air pour décoller.

Ingenuity effectuera des vols préprogrammés, un pilotage depuis le Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) étant impossible en raison du délai pour transmettre les consignes. Ce programme, qui s'étend sur trente jours, est dit de « démonstration » : Ingenuity n'a pas vocation à faire de la science, mais à ouvrir la voie à de futurs engins d'exploration martienne.



Pales :
2 537 tours par minute pour la vitesse de rotation

Masse :
1,8 kilos Sur Mars, en raison d'une pesanteur inférieure, le drone semble « peser » 2,64 fois moins, soit 680 grammes

Vol :
distance de 300 mètres à une altitude de 5 mètres, pendant 90 secondes

Équipement :
deux caméras, une en couleurs orientée vers l'horizon et une en noir et blanc pour la navigation

Source : NASA Texte : Hervé Morin Infographie Le Monde : Philippe Da Silva

LE LIVRE

Mémoires vives d'un médecin légiste

Michel Debout revient sur ses combats, plus souvent consacrés aux vivants qu'aux morts

Un médecin des morts, qui passe le plus clair de son temps en salle d'autopsie, à disséquer des corps pour déterminer la cause de décès mystérieux ou violents? Si c'est cette image romanesque du légiste que vous avez en tête, il est temps de lire le récent *Journal incorrect d'un médecin légiste*, de Michel Debout. A travers un récit personnel, l'auteur, qui est à la fois légiste et psychiatre, invite à découvrir cette spécialité singulière qu'est la médecine légale, montrant bien qu'elle n'est pas

seulement une médecine des morts, mais plus souvent celle des vivants, centrée sur la prise en charge des violences, quelles que soient leurs formes.

Histoires spectaculaires d'un pendu sans tête, d'un supposé empoisonnement aux champignons, d'un corps retrouvé dans la Loire, le visage méconnaissable... Le professeur Debout raconte quelques-uns des cas étonnants qu'il a eus à explorer au fil de sa carrière – il a longtemps dirigé le service de médecine légale du CHU de Saint-Etienne. Mais ces exemples sont mis au service des questions majeures de société qu'ils illustrent : la maltraitance des personnes âgées, le suicide et la culpabilité qu'il occasionne chez les proches, etc.

Pour l'indépendance

Le médecin relate également plusieurs épisodes marquants de son expérience de psychiatre légiste auprès d'auteurs de crimes et de délits. Il a ainsi été expert dans l'affaire du père Preynat, ce prêtre pédophile jugé au tribunal correctionnel de Lyon en 2020. Au procès, Michel Debout a décrit « un pervers sexuel mi-prêtre, mi-traître », sachant par avance, écrit-il, que « cette expression sera retenue par les journalistes présents ». Il a aussi souligné la « part de responsabilité » de l'Église catholique en tant qu'institution.

Son *Journal incorrect...* est aussi l'occasion pour cet humaniste de revenir sur ses nombreux engagements : en faveur de la légalisation de l'avortement,

puis dans le domaine des violences faites aux femmes, de la souffrance au travail, de la prévention du suicide... Des combats qui l'ont souvent amené à s'élever contre des institutions. Il souligne ainsi sa longue opposition à l'ordre des médecins, qui a commencé, dès 1972, lorsqu'il a refusé de prêter le serment d'Hippocrate : sa pratique des IVG lui semblait incompatible avec le texte de l'époque, qui comportait un plaidoyer pour le « respect absolu de la vie humaine dès la conception ».

Le professeur Debout œuvre également depuis des années pour l'indépendance de la médecine légale, et notamment pour que l'Institut médico-légal (IML) de Paris ne soit plus rattaché à la Préfecture de police de la capitale, à l'instar des autres IML, devenus des services hospitaliers depuis une réforme, en 2011.

La spécialité est aujourd'hui à la croisée des chemins, estime-t-il. « Soit elle s'oriente vers une pratique "à l'américaine", faisant du médecin légiste un super-expert en balistique et en recherche d'ADN. Soit elle intervient dans toutes les dimensions légales, sociales et humaines qui caractérisent les violences dans la société. » Sa préférence ne fait aucun doute. ■

SANDRINE CABUT

Journal incorrect d'un médecin légiste, de Michel Debout (Les Éditions de l'Atelier / Fondation Jean Jaurès, 192 p., 16 €).



CARTE BLANCHE

Prudence et nuance au cœur du métier de sociologue

Par ANNE BORY

La dernière réédition de l'ouvrage *Le Métier de sociologue*, de Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron (éditions EHESS, février 2021, 576 pages, 18 euros) tombe à point nommé, à un moment où la sociologie connaît autant de mésusages que d'attaques. Publié pour la première fois en 1968, réédité plusieurs fois et devenu difficile à trouver, cet ouvrage s'inscrit dans la filiation des *Règles de la méthode sociologique*, d'Emile Durkheim (1895) : il s'agit alors pour les trois auteurs de proposer une épistémologie consolidée, à une époque marquée par la naissance des premiers cursus universitaires de sociologie et un certain succès éditorial et médiatique de la discipline, comme le rappelle

Paul Pasquali, chercheur au CNRS, dans une longue préface éclairante.

La sociologie est-elle une science comme les autres? La question pourrait surprendre. Elle est pourtant régulièrement posée, souvent sous des formes remettant plus drastiquement encore en doute sa scientificité. En effet, les frontières parfois floues entre discours savant et « sens commun » incitent les moins prudents à confondre les deux. Cette « sociologie spontanée » est justement l'une des cibles de cet ouvrage devenu un classique des sciences sociales.

Ni théorie pure ni naïveté empirique Bourdieu, Chamboredon et Passeron tracent un sillon caractérisé par une pratique de l'enquête à la fois vigilante sur elle-même et étroitement imbriquée à la théorie : il s'agit de ne tomber ni dans l'essayisme, ni dans la théorie pure, ni

dans une forme de naïveté empirique où les faits parleraient d'eux-mêmes. Par là, ils mettent en garde les sociologues contre eux et elles-mêmes. Faire œuvre de sociologue consiste d'abord à ne pas céder un pouce de terrain à une série de croyances persistantes – par exemple, l'existence d'une irréductible liberté du sujet, notion qui ne résiste pas à la prise en compte des contextes historiques, sociaux et économiques au sein desquels évoluent les individus.

Au-delà d'une nécessaire rupture avec les idées reçues, la pratique de la sociologie implique également de ne pas se penser, en tant que scientifique, hors du monde social : le choix des objets d'étude, des méthodes, des théories est le produit de trajectoires et positions sociales particulières, qui doivent faire l'objet d'un travail réflexif. Enfin, comme ils l'écrivent, « si, comme dit Bachelard, "tout chimiste doit combattre en lui l'alchimiste", tout sociologue doit combattre en lui-même le prophète social que son public lui demande d'incarner ».

On est loin, ici, d'un savoir immédiat porté sur un monde social transparent et de l'image d'une discipline dogmatique, dotée de grilles d'interprétation quasi automatiques destinées à nourrir des lectures simplistes. Le métier de sociologue ici explicité et promu n'est pas un modèle unique à imiter, mais bien plutôt le produit d'un rejet des

dichotomies et des ralliements inconditionnels à un auteur plutôt qu'à un autre. Ce métier de sociologue va de pair avec l'attachement à un usage réfléchi de l'ensemble des méthodes de recherche, qu'elles soient statistiques ou qu'elles placent le corps du ou de la sociologue au cœur de son terrain d'enquête. Cette pratique est faite d'allers-retours entre enquête et théorie, mais aussi entre recherche et enseignement, et entre démarche collective, au sein d'équipes et d'ateliers de recherche, et recherche individuelle.

En plus de reconstituer l'histoire intellectuelle de l'ouvrage, Paul Pasquali insiste ainsi sur ce qui constitue toujours aujourd'hui le cœur de ce métier et que l'on peut résumer par les termes de nuance et de prudence. Nuance, prudence, déconstruction des idées reçues et dévoilement de ce qui structure l'ordre social : la colonne vertébrale de ce métier, ce travail de la preuve, pourrait bien être ce qui constitue les raisons des malentendus, des déceptions et des inimitiés qu'il suscite lorsqu'il est tantôt invité, tantôt caricaturé au sein de jeux médiatiques et partisans qui fonctionnent selon des principes bien différents. ■

Anne Bory Sociologue à l'université de Lille, membre junior de l'Institut universitaire de France anne.bory@univ-lille.fr